



Conseil scientifique du jeudi 21 juin 2018 - Motion

Impact pollution lumineuse d'une ferme d'éoliennes sur les activités d'observation du ciel profond.

Le Conseil Scientifique du Centre d'Astronomie de Saint-Michel-l'Observatoire a été informé d'un projet de ferme éolienne sur la crête du Crapon dans le massif de Lure, et fait part de son inquiétude quant à son impact en terme de pollution lumineuse.

1/ La lumière rouge et proche infra-rouge émise par les balises lumineuses des éoliennes dégradera les observations scientifiques menées à l'Observatoire de Haute-Provence.

Cette pollution lumineuse compromettra les gains de sensibilité du nouvel instrument SOPHIE-RED actuellement en construction et financé par un contrat de plan État-Région.

Ce nouvel instrument sera extrêmement sensible dans le rouge et l'infrarouge, ce domaine de longueurs d'onde étant aujourd'hui le plus prometteur pour la recherche d'exoplanètes telluriques proches et dans la zone habitable de leur étoile.

Dans ce contexte de préservation de l'excellence scientifique de l'Observatoire de Haute-Provence, un rayon d'exclusion de 25km mettrait l'observatoire définitivement à l'abri de cette pollution.

2/ Le Conseil Scientifique s'inquiète de l'impact qu'aurait un déclin de l'Observatoire induit par une baisse de la qualité de son ciel nocturne, alors même que le Centre d'Astronomie s'appuie sur la présence scientifique de l'Observatoire dont les travaux actuels sont aujourd'hui encore de niveau international dans le domaine des exoplanètes, thématique particulièrement attractive pour le grand public.

3/ Le Conseil Scientifique s'inquiète aussi pour l'activité touristique locale qui met non seulement en avant les atouts paysagers de la région, mais aussi la qualité de son ciel étoilé pour développer un tourisme local très spécifique, articulé autour de l'astronomie, alors que ce tourisme unique attire et draine un public nombreux et international vers le Centre d'Astronomie et l'Observatoire, particulièrement en été où ce tourisme scientifique 'de masse' est la raison d'être des actions conjointes menées par le Centre d'Astronomie, la commune de Saint-Michel et l'Observatoire de Haute Provence.

4/ Le Conseil Scientifique est préoccupé par l'image négative que véhiculerait la présence de ces éoliennes du fait de leur pollution lumineuse, vers son public scolaire, collégiens et lycéens et son public estival, alors que le Centre d'Astronomie, un des centres culturels importants du département, développe des projets pédagogiques d'observation visible ou infra-rouge, en s'appuyant sur son parc de télescopes, mais aussi naturellement sur le ciel pur et étoilé d'une Haute-Provence particulièrement préservée.

Pour le Conseil Scientifique du Centre d'Astronomie,
Le Président Jean-Pierre SIVAN.

Pièces jointes :

- Extrait du compte-rendu du CS du 21 juin 2018 ;
- Membres du Conseil Scientifique du Centre d'Astronomie

Copie à :

- Madame Claude BOULIOU, Présidente du Centre d'Astronomie ;
- Madame Brigitte REYNAUD, Vice-présidente du Conseil départemental, Déléguée à la Culture ;
- Monsieur Khaled BENFERHAT ; Maire de Saint-Etienne-les-Orgues ; Conseiller départemental du Canton de Forcalquier ; 1er Vice-président à la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure ;
- Monsieur Jacques DEPIEDS, Président de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon ;
- Monsieur Pascal DEPOISSON, Maire de Saint-Michel l'Observatoire.

Centre d'Astronomie

Plateau du Moulin à Vent - 04870 Saint-Michel l'Observatoire

Tél : 04 92 76 69 69 - Fax : 04 92 76 67 67 - www.centre-astro.fr - contact@centre-astro.fr

Agrément jeunesse et sports 041921004 - Agrément Education Nationale 98-056 - Agrément Education Populaire 04-043-2005